

Les psychologues et le droit : comprendre les droits, les devoirs et les obligations

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur le droit, pour mieux respecter les droits des patients, des clients, des usagers, etc.

Connaître le cadre légal d'intervention des psychologues pour exercer sereinement.

Comprendre les différents types de responsabilités.

Appréhender la discrétion, la confidentialité et le secret professionnel.

Savoir ce à quoi engagent et exposent les écrits réalisés par les psychologues.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les psychologues, quels que soient leurs lieu et mode d'exercice.

MODALITÉS

2 journées de 9 h 30 à 17 h.

INTERVENANTS

Mélanie Dupont, Psychologue, docteur en psychologie, Unité Médico-Judiciaire de l'Hôtel-Dieu, Paris.

Enseignante à l'École de Psychologues Praticiens.

Enseignante à l'université Paris Nanterre La Défense.

Présidente de l'association Centre de Victimologie pour Mineurs (www.cvm-mineurs.org).

Présidente de l'association des psychologues de médecine légale.

Pierre-Brice Lebrun, ancien éducateur spécialisé,

Enseignant en droit dans le secteur social et médicosocial.

CONTENU

- Les responsabilités du psychologue : morale, civile, pénale, disciplinaire, professionnelle, etc.
- Le respect de la vie privée : discrétion, confidentialité, secret professionnel
- Les écrits du psychologue : dossier médical, notes personnelles, comptes rendus d'examen, rapports, information préoccupante, signalement, etc.
- Le psychologue face à l'autorité parentale
- La protection des personnes vulnérables, mineures et majeures.

Cette formation repose sur le contenu de l'aide-mémoire *Droit à l'usage des psychologues* (Dunod, 2019) de Mélanie Dupont et Pierre-Brice Lebrun.

Organismes - Institutions
Inscription individuelle - 20 %

660 €

Ce stage est accessible aux personnes à mobilité réduite.